



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 29 Avril 2020

LA POSTE – PIC et CTC

COVID-19

LES SALARIÉS DES PIC AVEC LA CGT EXIGENT !!

L'épidémie liée au virus CORONAVIRUS a des conséquences multiples sur les conditions de vie et de travail des salariés des PIC et CTC, sur l'état psychologique des salariés présents dans les services ou éloignés, sur le coût de l'alimentation et des frais de transport.

Le Groupe La poste n'a pas subi de pertes financières comparables aux autres activités professionnelles :

L'activité COLIS a explosé : + 34%



Soit 34 Millions de colis distribués depuis le début de la Pandémie, c'est au-dessus d'une peak période de fin d'année avec un effectif réduit ! Des locaux ont dû être loués afin d'y stocker des milliers de colis non distribués.

L'activité LETTRE qui devait baisser de 50 %, n'a pas baissé



Ce n'est pas moins de 600 Millions de plis qui ont été traités et distribués depuis le début de la pandémie !! La productivité par agents dans les PIC a doublé du fait d'avoir priorisé les activités mécanisables.

L'activité API a été supprimée et l'activité routière a été fortement réduite



Ceci a un impact pour les CTC de Corse, car le trafic Courrier/Colis arrive par voie fluviales dans des remorques, au lieu d'arriver par les voies aériennes.

Ceci pose un souci pour le déchargement et le traitement de ces produits car les organisations et les locaux ne sont pas adaptés !!!!

Les salaires et la CGT se posent des questions dans la période, notamment économiques, par exemple sur la baisse des activités logistiques BSCC sur les territoires !!!

Celle-ci n'aurait-elle pas permis au groupe La Poste de faire des économies ?



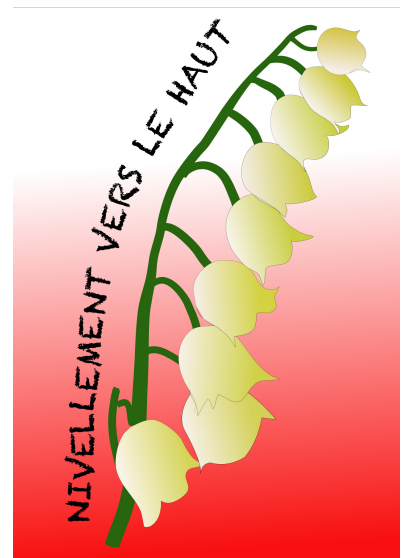
La pandémie a un côté anxiogène, elle aura marqué l'ensemble de la population, de part sa violence et son risque d'infection pouvant être mortel.

Les salariés et la CGT espère que des leçons en seront tirées, pour une meilleure répartition des richesses afin de maintenir, de développer, de créer, d'améliorer l'ensemble de nos services publics utiles et vitaux à la population ainsi que toutes ses petites mains oubliées qui ont un rôle primordial dans cette période !!!

LA CGT ET LES POSTIER-E-S DES PIC EXIGENT :

- Travailler 6 jours sur 7 avec 50% maximum des personnels, 3 jours par semaine avec au maximum 21 heures par semaine et une amplitude horaire de 7h par vacation. Les 50% d'effectifs ne doivent pas être jugés par rapport à la surface d'une PIC mais bien au nombre de personnes maximum qui doivent être présentes sur un chantier.
- Maintien du salaire intégral pour tous les agents éloignés du service et ce du début à la fin de la pandémie (ALD, garde d'enfants)
- Respect des contrats de travail des temps partiels
- Application du BRH de 1986 sur les congés, pas de retrait de CA 2019 (reliquat)2020 pour tous les personnels présents sur sites, en ALD, en garde d'enfants, ASA évictions, etc...
- Une indemnité de restauration de 5 €uros pour tous les postier-e-s qui travaillent ou qui sont éloignés des services,
- Une indemnité supplémentaire exceptionnelle de transport
- Une indemnité compensatrice liée au virus COVID 19
- Le Grade de Base 2/1 qui est encore plus légitime
- Une revalorisation salariale

MALGRÉ LES CRITIQUES INJUSTES QUE LES POSTIERS ONT SUBI DEPUIS LE DÉBUT DE LA PANDÉMIE, LA CGT TIENT À RAPPELER QUE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS DU COURRIER/COLIS A TOUJOURS CONTRIBUÉ À L'EFFORT NATIONAL, PARFOIS MÊME AU DÉTRIMENT DE SA SANTÉ.



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

**MATÉRIEL FINANCÉ
PAR LES COTISATIONS
DES SYNDIQUÉS CGT**

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones : → (perso)	→ pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	